



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
Mor
be

25108210

10 JUL. 2025

N° d'entreprise : **0467 027 878**

Nom

(en entier) : **T.C.S.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Martyrs, 115 à 4420 Saint-Nicolas**

Objet de l'acte : Délégation de pouvoirs

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 juin 2025 :

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de déléguer à la SRL MAYARI, ayant son siège à 4420 Saint-Nicolas, rue de la Paix, 22, représentée par son représentant permanent, Monsieur Juan Carlos RIZZO DI CARLO, né à Guate (Guatemala) le 21 février 1986, inscrit au registre national sous le numéro 86.02.21-427.84, domicilié à 4420-Saint-Nicolas, rue de la Paix, 22, les pouvoirs suivant à partir du 30 juin 2025 pour représenter la société et l'engager jusqu'à révocation :

- Signature de toutes offres dans le cadre d'un marché public ou privé et ce quel qu'en soit le montant
- Signature de tout bon de commande, contrat d'entreprise, contrat de sous-traitance ou de service et ce quel qu'en soit le montant
- La signature de toute déclaration de créance et ce quel qu'en soit le montant

Cette délégation comporte le pouvoir de signer toutes pièces ainsi que la correspondance relative aux matières susmentionnées.

Cette délégation est également valable en cas de signature électronique.

Cette délégation ne peut être sous-déléguée.

Le Conseil d'Administration reste compétent pour accomplir tous les actes pour lesquels il a délégué les pouvoirs.

Salvatore RIZZO
Pour JSR CONSULT SRL
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)